



Prestations Service Emploi CDOS Vendée TARIFS 2020 pour Comités départementaux (- 9 ETP)

Frais de dossier et Pack Conseil

⇒ 100 €/an pour une nouvelle structure

⇒ 75 €/an pour un renouvellement

Prestation de Gestion Administrative

	Bulletin de Salaire	Pack social obligatoire*	Coût mensuel/salarié
1 ^{er} salarié	14,00 €	8,00 €	22,00 €
Du 2 ^{ème} au 5 ^{ème} salarié		5,00 €	19,00 €
A partir du 6 ^{ème} salarié ou pour tout salarié effectuant moins de 10H/mois		2,00 €	16,00 €

*Le pack social comprend : la réalisation de la DPAAE, les propositions de contrats et avenants, les déclarations sociales (DSN), la réalisation des attestations en cas d'arrêt de travail.

- ✓ Réalisation bulletins de salaire dans le cadre de la franchise sportive ou service civique ou stage : 8 € / salarié / mois,
- ✓ Documents de fin de contrat (sauf démission) : licenciement, rupture conventionnelle et CDD (hors contrat aidé, contrat de professionnalisation, contrat d'apprentissage, CDD saisonnier et contrat d'engagement éducatif) : 15 €/ salarié
- ✓ **Documents de fin de contrat pour CDD occasionnel (encadrement stage, formation de cadre) : gratuit**
- ✓ Préparation dossier contrôle URSSAF : 100 € (sous condition de formulation de la demande 3 semaines avant la date de contrôle)
- ✓ Prestations spécifiques (audit social et paie pour mise en conformité, aide à l'élaboration du DUERP...) : selon temps passé - sur devis.

NB : Frais de clôture de dossier pour départ en cours d'année : 10,00 €/trimestre restant.
Frais édition documents administratifs supplémentaires : 2,00 €/mois.
Réédition de bulletins de salaire par omission d'information par l'utilisateur : 10 €.
Rééditions récurrentes d'un même projet de contrat ou d'avenant par l'utilisateur (à partir de la 3^{ème} demande de modification) : 10 €.